Article paru dans Le Moniteur du Calvados des dimanche 19 et lundi 20 avril 1903

Le baptême du THISBÉ-1

Aujourd'hui, à 3 heures, a eu lieu le baptême du vapeur *THISBÉ* de la **Société Navale** Caennaise.

Une nombreuse et élégante assistance se pressait sur le pont du navire. C'est Monsieur le curé-doyen de Saint-Jean qui a procédé à cette touchante et imposante cérémonie. Le parrain était Monsieur Robert Vérel, et la marraine Mademoiselle Marie Allainguillaume.

Le *THISBÉ* est le troisième navire de la Société Navale Caennaise. Il a été construit à Dundee (Ecosse). Il a un déplacement de 2 300 tonnes et une portée de 1 400 tonnes. Les autres navires de cette Société, le *CHANZY* et l'*ACTIF* n'ont une portée que de 800 et 1 000 tonnes.

Cette même Société a mis en construction un quatrième vapeur, le *CIRCÉ*, qui sera lancé prochainement.

Tous ces navires sont destinés à l'importation du charbon et à l'exportation du minerai.

La machine du *THISBÉ* est d'une force de 900 chevaux.

Dès deux heures et demie, une foule que l'on peut évaluer à 3 000 personnes se pressait sur le quai aux abords du navire qui avait arboré le grand pavois. Les nombreux invités qui avaient répondu à l'aimable invitation de la Société Navale Caennaise, remplissaient le pont et les passerelles du *THISBÉ*.

A 3 heures, Monsieur le curé-doyen de Saint-Jean arrive et revêt les ornements sacerdotaux. Le vénérable pasteur prononce une éloquente allocution, accueillie par des applaudissements, puis du haut de la passerelle, il procède, devant la foule découverte, à la bénédiction solennelle du nouveau steamer.

Ensuite, suivi du parrain et de la marraine il bénit successivement les différentes parties du navire. La cérémonie religieuse terminée, les parrain et marraine cassent suivant l'usage, une bouteille de champagne sur l'étrave du *THISBÉ*.

Un lunch fort bien servi par Monsieur Mancel, de l'Hôtel d'Angleterre, termine joyeusement cette belle fête qui laissera à tous les invités le plus aimable souvenir.

Nous serons certainement leur interprète en félicitant MM. Gaston Lamy et la Société Navale Caennaise, d'avoir ainsi suivi les anciennes traditions et en les remerciant de leur aimable accueil.